

Certificat de superficie de la partie privative

Numéro de dossier : 1732-23
Date du repérage : 21/08/2023
Heure d'arrivée : 09 h 38
Durée du repérage : 02 h 20

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 art. 54 II et V, de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996, n°2014-1545 du 20 décembre 2014 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir, en aucun cas elle ne préjuge du caractère de décence ou d'habilité du logement.

Extrait de l'Article 4-1 - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Extrait Art.4-2 - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-1.

Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :
Département : **Vaucluse**
Adresse : **CHATEAUNEUF DU PAPE (VAUCLUSE),
Lieudit LE Bois de la Ville**
Commune : **84232 CHATEAUNEUF DU PAPE**
Section cadastrale G, Parcelle(s) n°
557- 76/10000eme voirie 391 / 396
Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :
, Lot numéro Non communiqué

Désignation du propriétaire

Désignation du client :
Nom et prénom : . **MR XXX**
Adresse : **LE BOIS DE LA VILLE**
84232 CHATEAUNEUF DU PAPE

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom et prénom : **SCP FORTUNET ET ASSOCIES**
Adresse : **HOTEL FORTIA DE MONTREAL**
10 RUE DU ROI RENE
84000 AVIGNON

Repérage

Périmètre de repérage : **VILLA TYPE 2**

Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom : **ALLARD CAROLINE**
Raison sociale et nom de l'entreprise : **Sarl L 'Expert de l'Immobilier**
Adresse : **17 BD CHAMPFLEURY**
84000 AVIGNON
Numéro SIRET : **480557412**
Désignation de la compagnie d'assurance : ... **GAN**
Numéro de police et date de validité : **240171940001 / 12/07/2023**

Superficie privative en m² du ou des lot(s)

Surface loi Carrez totale : 33,13 m² (trente-trois mètres carrés treize)
Surface au sol totale : 33,13 m² (trente-trois mètres carrés treize)

Résultat du repérageDate du repérage : **21/08/2023**Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :
NéantListe des pièces non visitées :
JARDIN (PRESENCE D ENCOMBRANTS)Représentant du propriétaire (accompagnateur) :
Sans accompagnateur

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

Parties de l'immeuble bâtis visitées	Superficie privative au sens Carrez	Surface au sol	Commentaires
SEJOUR / CUISINE	17.8	17.8	
DEGAGEMENT	0.6	0.6	
SALLE DE BAINS	5.45	5.45	
CHAMBRE	9.28	9.28	

Superficie privative en m² du ou des lot(s) :**Surface loi Carrez totale : 33,13 m² (trente-trois mètres carrés treize)****Surface au sol totale : 33,13 m² (trente-trois mètres carrés treize)**Fait à **CHATEAUNEUF DU PAPE**, le
21/08/2023Par : **ALLARD CAROLINE**

Aucun document n'a été mis en annexe

Aucun schéma de repérage n'a été joint à ce rapport.

La certification QUALIXPERT des diagnostiqueurs

Certificat N° C2448

Madame Caroline ALLARD SAMAIN

Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 et / ou PR16 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

Etat des installations intérieures d'électricité	Certificat valable Du 06/02/2019 au 05/02/2024	Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.
Etat des installations intérieures de gaz	Certificat valable Du 30/11/2022 au 29/11/2029	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment mention France Métropolitaine	Certificat valable Du 19/09/2022 au 18/09/2029	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
Amiante avec mention	Certificat valable Du 23/10/2022 au 22/10/2029	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
Diagnostic de performance énergétique tous types de bâtiments	Certificat valable Du 31/03/2022 au 30/03/2029	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

Date d'établissement le mardi 15 novembre 2022

Marjorie ALBERT
Directrice Administrative

P10

*Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.*

F09 Certification de compétence version N 010120

LCC 17, rue Borel - 81100 CASTRES
Tél. 05 63 73 06 13 - Fax 05 63 73 32 87 - www.qualixpert.com
sarl au capital de 8000 euros - APE 7120B - RCS Castres SIRET 493 037 832 00018